

ANNEXE No 3

il nous le dit, faite par des hommes qui ne sont plus en aucune façon ingénieurs du Transcontinental. . .

M. BAKER.—Si M. Smith veut me le permettre, je veux ne dire qu'un mot—sans essayer le moins du monde de l'interrompre dans ses remarques—mais j'approuve entièrement ce qu'a dit mon savant ami, M. Crothers. Nous avons des objections, non à ce que vous représentiez votre client aussi complètement que possible. . .

M. CROTHERS.—Non, certainement non.

M. LENNOX.—Nous voulons qu'on s'en tienne là.

M. BARKER.—Mais nous disons que cela n'est pas suffisant au point de vue de cette enquête. Vous vous êtes figuré, peut-être un peu sans vous en rendre compte, que vous étiez employé ici par la Commission pour représenter l'intérêt public. Nous n'acceptons pas cela. Nous disons que vous ne représentez pas l'intérêt public ici.

M. SMITH.—J'approuve entièrement ce que M. Barker vient de dire. Je dis de suite que je serais très heureux qu'un autre aviseur légal soit nommé; j'en serais enchanté. Mes remarques aujourd'hui sont dirigées contre ce qui a été dit ce matin. M. Lumsden n'aurait certainement pas agi avec justice en démissionnant parce qu'il aurait perdu confiance en des ingénieurs qui ne sont plus en aucune manière employés sur la ligne. Ce que je vous demande maintenant de faire, messieurs est de nous indiquer sur quoi nous allons enquêter, de manière que nous puissions vous fournir tous les renseignements qu'il est possible de fournir. En conséquence, je suggérerais il y a quelques instants d'obtenir, si possible, de M. Lumsden tout ce qui l'a amené à perdre confiance. Ne vous contentez pas d'un rapport partiel, obtenez de lui tout ce qui lui a fait perdre confiance. Alors la Commission examinera ces dépositions, et, s'il est possible, d'après ce qui s'y trouve, d'indiquer quels sont les ingénieurs qui ont fait ces classifications, nous vous fournirons tous les renseignements que nous avons; et je puis assurer les honorables messieurs une fois de plus que s'il y a quelques suppression ce ne sera pas à ma connaissance ni avec mon consentement.

M. CROTHERS.—Bien, M. le Président, n'est-ce pas le temps de déterminer. . .

M. MACDONALD.—J'étais sur le point de dire que toute cette discussion était entièrement hors de propos et sans nécessité, pour la simple raison que pour ce qui me regarde—et après avoir consulté M. Clarke je vois qu'il est du même avis—nous avons toujours été d'opinion qu'il faudrait un avocat ici pour traiter ce sujet, et nous sommes prêts à lui confier la charge de traiter entièrement cette question.

M. CROTHERS.—N'est-il pas nécessaire d'avoir un avocat maintenant pour déterminer ce qui est essentiel? M. Lumsden dit qu'il ne connaît pas.

M. MACDONALD.—Revenons au point où M. Smith fait allusion à une base d'entente qui éclaircirait l'atmosphère; alors nous serions prêts à revenir à la question et à marcher de l'avant. La majorité du comité pensait hier que pour débiter il serait sage et prudent de savoir de M. Lumsden ce qu'il veut dire par le rapport très vague et très général contenu dans la lettre qu'il a adressée à la Commission. C'est tout ce que nous désirions qui soit fait. Je suggérerais hier que pour ce qui me concernait je pensais que la question de l'aviseur légal pourrait être parfaitement réglée, que nous pourrions suggérer que tous les intéressés puissent employer un avocat, et que nous pourrions trouver le meilleur moyen d'éclaircir les choses pour le public. Jusqu'ici nous n'avions encore examiné que le rapport préliminaire de M. Lumsden lorsque nous avons été détournés dans cette autre direction. Je suis prêt à marcher maintenant dans la direction que je pense serait la meilleure dans l'intérêt public. Avant d'y entrer je pense que le rapport de M. Lumsden devrait être complété, de manière à nous éclaircir la voie et à nous permettre de savoir où nous allons arriver. M. Lumsden a indiqué les endroits où la classification avait été défectueuse. Il nous a donné les noms de gens qui, prétend-il, ont fait une mauvaise classification et en qui il a perdu confiance. Il dit qu'il prévoit qu'il y en a d'autres qui ont fait une mauvaise classification, mais il ne peut donner leurs noms. Je ne sais pas qui ils sont. M. Smith, avec beaucoup de vérité, remarque qu'il est très difficile pour la Commission de fournir